

CHG d'Auch :

La Chambre Régionale des comptes confirme notre diagnostic. Divergences sur les remèdes !

Nous venons de prendre connaissance de l'avis de la chambre régionale des comptes (CRC) à la suite de l'examen de la situation financière du centre hospitalier d'Auch. Cet avis a été demandé par le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (A.R.H.) puisque par deux fois le Conseil d'administration (CA) de l'hôpital d'Auch a rejeté le plan de retour à l'équilibre (PRE) présenté par le directeur.

La CRC confirme ce que nous affirmons depuis des mois : Le centre hospitalier ne dispose pas des financements nécessaires à son fonctionnement !

Pour 2006 le déficit s'élève à 5 271 594 euros soit 5,5% du budget, il était de 3650000 euro en 2005. Les juges considèrent cette réalité en des termes sans appel « un endettement important... », pour eux cela « dépasse(...) les limites acceptables... »).

De même pour ce qui est de la gestion de l'hôpital, la CRC confirme nos critiques.

Les mesures prises pour tenter de combler le déficit dans l'enveloppe actuelle telles que : le recours à l'emprunt, les réductions importantes des moyens de fonctionnement, la désorganisation des services, la suppression de postes de personnels, la fermetures de services ont été autant de mesures qui loin d'engager une résorption du déficit l'ont au contraire aggravé.

En matière de gestion les juges de la CRC pointent en particulier le dysfonctionnement dans le recouvrement des actes pratiqués, ce qui entraîne des difficultés de trésorerie qui, elles mêmes, imposent le recours à des prêts bancaires pesant lourd sur les finances. Cette situation est essentiellement due aux choix du directeur qui a préféré désorganiser le service de recouvrement, nier les besoins en formations et en équipements informatiques performants et adaptés que lui réclament les agents. **Ainsi en 2006 ce sont 6481 actes qui n'ont pas été recouverts entraînant un manque de recettes de 1,031 million d'euros.**

L'analyse de l'activité du CHG confirme ce que notre comité avance concernant le potentiel de qualité de soin de l'hôpital. L'activité médicale a progressé de 2005 à 2006 de plus de 9%, le nombre de journées de 7%, le taux d'occupation est passé de 69% à 75%. Ce sont les services de chirurgie orthopédique et traumatologie, les affections de l'appareil digestif et l'obstétrique qui connaissent une augmentation d'activité sensible. Cela démontre si besoin, que les actions du comité, la mobilisation des usagers et des personnels ne nuisent pas à l'attachement des gersois à cet hôpital. Ils font confiance aux compétences des personnels, à la qualité des services offerts aux patients.

Le constat de la CRC confirme le rôle de pôle départemental de santé que doit assumer l'hôpital d'Auch. Il confirme l'urgence, la nécessité que l'Etat lui octroie enfin des moyens financiers, techniques et en personnel qui lui permettent de faire face à cette exigence d'efficacité que sont en droit d'attendre les usagers d'un établissement public de santé.

La chambre régionale des comptes préconise de mauvais remèdes !

Conformément à la mission nouvellement dévolue aux chambres régionales des comptes, celle-ci préconise le recours à la privatisation des activités, à la taxation des usagers, à la pression sur les personnels.

La CRC entérine comme un fait acquis l'insuffisance de financement, mais à aucun moment n'envisage un complément de financement de l'Etat !

En totale cohérence avec les discours de gestion de la pénurie, de marchandisation de la santé, de privatisation des services publics, la CRC a comme seule réponse, l'aggravation des conditions de travail par la désorganisation des services, la suppressions de postes, la remise en cause du temps de travail et faire payer plus les patients.

Dans cette logique la CRC relance la proposition d'instaurer une taxe supportée par les malades hospitalisés en chambre individuelle. Clarifiant l'objet de cette proposition les juges justifient cette taxe *comme une ressource importante susceptible de contribuer au rétablissement de la capacité d'autofinancement de l'hôpital.*

La CRC préconise, ni plus ni moins, le report d'investissements importants pour l'activité de l'hôpital et en regard des besoins liés à la démographie départementale, tel que la construction du bâtiment devant accueillir le service moyen séjours. Annoncé en 2009 il avait déjà été reporté en 2011, maintenant aucune date n'est plus avancée.

Une fois de plus ce sont les malades ; les usagers et les personnels qui sont appelés à compenser les désengagements de l'Etat.

Devant la nécessité de réhabilitation du service de restauration, la proposition de sa privatisation est révélatrice de l'esprit libéral, de marchandisation de la santé contenu dans les propositions de la CRC. Après la privatisation du scanner, de l'IRM c'est une nouvelle étape dans le démantèlement du service public de santé qui est ainsi avancée.

Sur le fond et la forme, l'avis de la CRC vient confirmer les exigences de l'ARH contenues dans le plan de retour à l'équilibre ; il n'est qu'une incitation nouvelle faite aux tutelles d'amplifier la désorganisation des activités de l'hôpital. Ainsi juges et parties ne font qu'un. La loi qui a réformé le financement des hôpitaux a bien verrouillé les choses. Seuls ne comptent que les aspects financiers, même si cela porte atteinte à la qualité de prise en charge des patients.

- **Nous réaffirmons notre opposition totale à toutes mesures qui porteraient atteintes aux capacités d'actions de l'ensemble des services et à la qualité de l'offre de soin.**
- **Nous réitérons notre refus plus déterminé que jamais à la mise en place d'une taxe pour chambre individuelle.**
- **Nous exigeons de l'état, de ses représentants départementaux et régionaux qu'ils Sse décident enfin à assumer leurs responsabilités et prennent la seule décision qui vaille pour l'avenir de l'hôpital : l'octroi d'une dotation équivalente aux désengagements de l'Etat qui sont la cause principale des difficultés actuelles de l'hôpital d'Auch.**

Nous appelons l'ensemble des membres du CA réunis le 11 mai prochain, à rejeter une nouvelle fois le « PRE » présenté par le directeur.

Nous invitons l'ensemble des usagers de l'hôpital public à se rassembler vendredi 11 mai devant l'hôpital d'Auch à 14h 45, lors de la réunion du CA et ainsi exprimer avec force aux élus leur attachement à un service public de santé moderne, performant et ouvert à tous.